

Histoire, Sociologie et Anthropologie

Mouvements des populations et son impact sur les conflits de pouvoir au Kivu en RD Congo

KAYEYE BALEZI Daniel*

Résumé

L'histoire du monde est parsemé de guerres et des conflits qui trouvent leur origine, selon les époques et les lieux, dans l'intolérance et l'incompréhension, la soif du pouvoir, l'ambition ou l'avidité des hommes, qu'ils agissent seuls ou en rebelles et terroristes ou cachées derrière l'apparente vertu d'une légalité usurpée.

Après les analyses qui ont été effectuées sur un échantillon proportionnel en grappe du Nord et Sud du Kivu : 200 personnes ont répondu à notre questionnaire d'enquête. Les résultats obtenus ont été les suivants : les mouvements des populations constituent des facteurs conflictogènes et non d'exploitation de diversités pour le développement suite à l'influence transversale de l'enjeu foncier dans la dynamique des conflits soit 44,5%. Les effets pervers de mouvements des populations entraînant la recrudescence des conflits au Kivu est les tueries des masses avec un pourcentage de 35,5%. Les stratégies permettraient de résoudre durablement des conflits le plus considéré est le dialogue démocratique et recevabilité soit 36,5%. Les mécanismes porteurs des germes d'espoir sont à 36,5% des enquêtés qui souhaitent l'indemnisation dans la mesure du possible des milliers victimes des actes.

Les mouvements des populations ont toujours eu un impact sur les conflits du pouvoir au Kivu en RDC.

Mots clés : *Mouvements des populations, Conflit de pouvoir.*

Abstract

This work is entitled "Population movements and its impact on power conflicts in Kivu in the DRC, 2020". The history of the world is dotted with wars and conflicts which find their origin, depending on the times and places, in intolerance and incomprehension, the thirst for power, the ambition or greed of men, whether they act alone or as rebels and terrorists or hidden behind the apparent virtue of usurped legality. Population movements constitute conflict-provoking factors and not exploitation of diversity for development following the transversal influence of the land issue in the dynamics of conflicts, i.e. 44.5%. The perverse effects of population movements leading to an increase in conflicts in Kivu are mass killings with a percentage of 35.5%. The strategies that would make it possible to sustainably resolve conflicts are the most considered, democratic dialogue and accountability, i.e. 36.5%. The mechanisms carrying the seeds of hope are 36.5% of respondents who want compensation as far as possible for the thousands of victims of the acts.

Population movements have always had an impact on power conflicts in Kivu in the DRC.

Keywords: *People's movements, Power conflict.*

* *Assistant à l'Institut Supérieur Pédagogique – ISP – de Nyiragongo, Tél : +243976704811*

I. Introduction

L'histoire du monde est parsemée de guerres et de conflits qui trouvent leur origine, selon les époques et les lieux, dans l'intolérance et l'incompréhension, la soif de pouvoir, l'ambition ou l'avidité des hommes, qu'ils agissent seuls ou en rebelles et terroristes ou cachées derrière l'apparente vertu d'une légalité usurpée. En cette matière, la RDC n'a pas été épargnée et ces dernières années ont été particulièrement épouvantables pour la population déjà frappée par des années de souffrance et de privations imposées par un régime dictatorial à l'agonie. L'espoir ne doit, cependant, jamais être perdu.

Depuis quatre décennies, l'Est de la République démocratique du Congo (RD Congo) subit des conflits ethniques récurrents. Contrairement à ceux des provinces du Sud-Kivu et de l'Ituri, ces conflits au Nord-Kivu, remontant au début des années 1960, présentent une double dimension, à la fois inter et intra-ethnique. Ils ont pris de l'ampleur avec le déclenchement de la « guerre kanyarwanda » à partir de 1963, qui a opposé durant plus de deux ans les Banyarwanda aux Nande, Hunde et Nyanga. Suite au mouvement autonomiste ayant abouti à la création en 1962 de 21 « provincettes » dans l'ancien Congo belge, jusqu'à l'arrivée de Mobutu au pouvoir en novembre 1965.

La proximité du Nord-Kivu avec le Rwanda a eu un triple effet : des courants migratoires à différentes époques tout d'abord, puis une radicalisation du clivage entre Banyarwanda dont les uns étaient hutu et les autres tutsi, d'où l'exportation du conflit interne rwandais au Congo. Actuellement, les tensions politiques entre Kampala et Kigali ont eu un nouvel impact négatif sur la sécurité de cette province, divisée en deux secteurs militaires anciennement sous contrôle respectif de ces deux capitales.

La forme de la contestation politique privilégiée par les parties au conflit du pouvoir a souvent été la violence armée ; d'où la guerre. Les rébellions armées semblent avoir été le mode de règlement des différends auxquels les protagonistes de crises au Kivu ont le plus souvent recouru. Dans ce cadre, les principaux mots d'ordre de la mobilisation populaire ont été et restent les intérêts professionnels, économiques, la défense des droits des minorités ou tous ces éléments à la fois (ERIC SYY ; GRIP, 1997 : 9).

Ce travail intéresse tout scientifique et tout congolais, car il y trouve quelques informations sur le mouvement migratoire et les conflits de pouvoir, mais aussi présenter les recommandations susceptibles d'apaiser les différents types des conflits, en particulier les conflits de pouvoir au Kivu, longtemps fragilisé par des crises qui plonge la région dans un cycle de crises, de guerres économique, politique et socioculturelle.

L'objectif assigné à cet article est de rechercher les stratégies qui permettraient de résoudre durablement les conflits au niveau du Kivu.

C'est dans ce contexte que nous envisageons articuler notre recherche autour des questions suivantes :

1. Pourquoi les différents mouvements des populations dans la région du Kivu constituent-ils des facteurs conflictogènes et non d'exploitation de diversités pour le développement ?
2. Quels effets pervers les mouvements des populations entraînent dans la recrudescence des conflits au Kivu ?
3. Quelles stratégies permettraient de résoudre durablement ces conflits ?

A ces questions susmentionnées les tentatives de réponses suivantes sont fournies :

- 1) Les mouvements de population survenant dans la région du Kivu, seraient : l'influence du facteur économique, les violences armées et l'influence transversale de l'enjeu foncier dans la dynamique des conflits.
- 2) Les effets pervers des mouvements des populations entraînent dans la recrudescence des conflits seraient : les violences sexuelles faites aux femmes et filles, tuerie des masses, pillage des ressources naturelles, la recherche d'une bonne terre pour les bétails, la recherche d'une bonne terre et un bon climat pour la survie de la population et enfin la discrimination ethnique.
- 3) Le dialogue démocratique et recevabilité ; les processus bottom-up de construction de la paix ; l'inclusivité des institutions et défense des intérêts des groupes sociaux de base ; la gouvernance, première des priorités et enfin le rôle clé de la société civile et des mouvements sociaux seraient les stratégies de résolution durable des conflits au Kivu de la RDC.

Mise à part l'introduction et la conclusion, ce présent travail est articulé sur trois points à savoir : le premier point a trait sur les principaux mouvements des populations, le deuxième point met un accent sur les conflits sociopolitiques consécutifs aux migrations et enfin le dernier point sur les tentatives des résolutions des crises.

Au cours de notre étude, nous n'avons pas atteint toute la population du Kivu, mais elle s'est étalée sur la partie Nord faisant l'objet d'un échantillonnage aléatoire de 200 enquêtes. La population enquêtée était répartie de la manière suivante : 80 membres de la partie Nord et 120 membres de la partie Sud. De ce fait, les techniques suivantes nous ont servis comme outils de récolte de nos données sur terrain :

- **L'interview** : elle nous a occasionné un dialogue entre l'enquêté et l'enquêteur à l'aide des questions posées. Nous avons eu des réponses orales auprès des interviewés,
- **Le questionnaire** : à l'aide de celui-ci nous avons dressé une liste des questions que nous avons administré à la population ciblée capable de nous fournir des réponses écrites ;
- **L'échantillonnage** : il nous a été délicat d'interroger la population du Kivu faute de moyen ; c'est ainsi que nous avons choisi un échantillon de 200 personnes d'une façon aléatoire.

En ce qui concerne le traitement et l'analyse rapides des données collectées, nous avons fait recours aux logiciels Word, SPSS, et Excel qui nous ont facilités pour la saisie et traitement des données.

II. Principaux mouvements des populations

II.1. Définition des concepts clés

Le mouvement des populations est l'ensemble des composantes de l'évolution démographique au cours de l'année civile en question. Il se décompose plus particulièrement en mouvement naturel et mouvement migratoires interne et international.

Le conflit du pouvoir : peut s'installer au sein de la sphère privée (familiale) ou professionnelle, comme c'est souvent le cas dans les **logiques hiérarchiques d'entreprise**. Les structures pyramidales, mais aussi les structures transversales ou horizontales, favorisent les conflits de pouvoir.

II.2. Présentation du Kivu

Le Kivu (prononcer Kivou) est une région et une ancienne province de l'Est de la république démocratique du Congo. Cette région fut connue au XIX^{ème} siècle sous le nom de Maniema ou Manyema. La province exista de 1933 à 1962 (sous le nom de province de Constermansville jusque 1947, du nom de sa capitale) et de 1966 à 1988. La province fut divisée en 1988 entre trois provinces, le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et le Maniema. Le Kivu est également un lac situé à la frontière entre la RDC et le Rwanda. Depuis la fin de la guerre du Rwanda en 1994 qui se concrétise par la victoire de l'Armée Patriotique Rwandaise (APR), de Paul Kagame, sur les Forces armées rwandaises (FAR) du pouvoir hutu installé à Kigali depuis l'indépendance, les conflits régionaux se sont déportés vers le Kivu. De nombreux massacres y ont été perpétrés entre 1996 et 2005 par différentes armées, dont celles des généraux rebelles du Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD) Nkundabatware et Mutebesi et des Forces armées congolaises et des milices diverses, congolaises et étrangères, dont les milices réfugiées depuis 1994 qui ont perpétré le génocide au Rwanda. Le Kivu est connu du fait de ses nombreuses ressources minérales, environnementales et fossiles dont elle regorge. Verrou d'accès entre le Grand Lac et l'Afrique centrale, le Kivu, connu pour être la capitale du « coltan » (colombite-tantalite) de l'Afrique est convoitée par le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda qui y soutiennent des rébellions et milices depuis plus de 20 ans.

II.3. Background des mouvements des populations

La dynamique de croissance de la population mondiale diffère radicalement d'une région du globe à l'autre. Dans les pays développés, le taux annuel de la croissance démographique est actuellement inférieur à 0,3% alors que dans le reste du monde, la population augmente presque six fois plus vite. Ces différences démographiques, associées à des disparités économiques de plus en plus importantes, entraînent une

augmentation des migrations depuis les pays moins développés vers les pays plus riches. La façon dont les pays développés font face à cet accroissement de la pression migratoire aura un impact majeur sur leur avenir démographique et économique.

Depuis près de deux ans, l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), en particulier le Nord-Kivu, est confronté à un conflit dévastateur qui s'est intensifié et est devenu de plus en plus complexe au fil du temps, avec le potentiel d'atteindre des niveaux sans précédent dans le Nord-Kivu. Cette crise se caractérise par une multitude d'acteurs armés, une importante population déplacée et une population encore plus importante ayant besoin d'aide humanitaire. L'IFRC (Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge) et ses membres recherchent 50 millions de francs suisses (30 millions de francs suisses devraient être levés par le Secrétariat de l'IFRC) pour soutenir la Croix-Rouge de la RDC dans sa fourniture d'assistance alimentaire, de services de santé, d'eau, d'assainissement et d'hygiène et de services de protection à 500 000 personnes déplacées et à leurs communautés d'accueil dans le Nord et le Sud-Kivu.

II.4. Orientations des mouvements des populations dans la dynamique migratoire

A. Mouvement naturel

La première composante du mouvement de la population déterminant l'évolution de la population est le mouvement naturel, soit les naissances et les décès.

- Parmi les naissances d'une commune déterminée, seules sont comptabilisées les naissances de personnes dont la mère est domiciliée dans la commune, à l'exception des naissances de personnes dont la mère est enregistrée au sein du registre d'attente.
- Les décès pour une commune déterminée sont les décès de personnes inscrites dans la commune, excepté de celles qui sont enregistrées au sein du registre d'attente.

La différence entre les deux est le solde naturel.

B. Migrations internes

Les mouvements migratoires portent sur les changements de résidence principale. Il existe deux types de mouvements migratoires: migrations internes et migrations internationales. Les migrations internes portent sur le changement de commune de résidence en Belgique, par lequel on se désinscrit dans une commune et on se domicilie dans une autre commune.

C. Migrations internationales

Les migrations internationales portent sur les échanges avec l'étranger. Contrairement à l'immigration interne et l'émigration, l'immigration et l'émigration internationales sont chacune divisées en trois éléments distincts:

- Pour une commune déterminée, l'immigration internationale se compose :

- o Des immigrations internationales stricto sensu, les entrées internationales.
- o Des réinscriptions :
- Les changements de registre (entrées). L'émigration internationale pour une commune déterminée se compose :
 - o Les radiations d'office ;
 - o les changements de registre (sorties).

Au cours de ce septième cycle d'évaluation couvrant le mois d'avril 2022, les évaluations DTM ont permis de dénombrer 1 436 945 personnes déplacées internes (PDI) résidant dans des familles d'accueil (91% du total) et 55 376 personnes déplacées vivant dans 45 sites spontanés et centres collectifs dans la province (4% du total). À cela s'ajoutent les 86 094 PDI (5%) dans les 25 sites couverts par le mécanisme CCCM. Il est estimé à 1 578 424 personnes le nombre total de PDI dans la province, soit environ 15 pour cent de la population 4 totale du Nord-Kivu, ce qui est comparable aux 1 136 749 personnes en situation de déplacement lors de la dernière évaluation conduite en avril 2021 (CHRETIEN J.P. 2000).

II.5. Causes des mouvements des populations

Les causes des mouvements des populations migratoires sont multiples et complexes. Elles sont d'ordre politique, économique, social, culturel. Ces causes se croisent et se renforcent. Les principaux facteurs de la migration sont entre autres : croissance économique faible, une répartition inégale des revenus, la surpopulation étroitement liée à une forte croissance démographique, des taux élevés de chômage, les conflits armés et les épurations ethniques, les violations des droits de l'homme, les persécutions, les catastrophes naturelles (la dégradation de l'environnement en général) ainsi qu'un faible niveau de gouvernance.

Dans le cas de la RD Congo, les causes profondes des migrations, les raisons avancées à la base des mouvements migratoires forcés sont multiples. Toutefois, nous identifions deux causes « profondes » dont découlent d'autres conséquences, sur lesquelles la Belgique peut avoir un impact par le biais de sa politique extérieure. L'exploitation illégale des ressources naturelles comme facteur de pauvreté et d'insécurité. La RD Congo est un pays immense qui regorge des opportunités en raison notamment des innombrables richesses présentes dans son sol. Elle possède, par exemple, la 2^{ème} réserve mondiale en cuivre (avec 10% du total recensé sur la planète) et surtout les plus importantes réserves de cobalt (près de 50 %). Paradoxalement, c'est pourtant l'un des pays les plus pauvres au monde.

La présence de nombreuses ressources est à l'origine de divers conflits à travers la RD Congo. Ces conflits engendrent l'instabilité politique, la dégradation de l'environnement sécuritaire ainsi que des déplacements massifs de populations. Les trafics liés à l'exploitation des ressources suscitent des convoitises, au moins 70 groupes armés sont actifs dans l'Est du pays. Les revenus tirés de l'exploitation illégale des

ressources financent leurs activités et entretiennent donc les conflits de la région, contribuant ainsi au contexte d'insécurité et empêchant indéniablement l'installation d'une paix durable. L'exploitation des ressources du pays alimente par ailleurs un système de corruption généralisé en faveur de quelques-uns et au détriment du bien-être de la population congolaise qui ne bénéficie pas des retombées du secteur.

III. Conflits sociopolitiques consécutifs aux migrations

III.1. Cycles de violences

La théorie d'un cycle de la guerre soutient l'idée que les guerres se produisent en cycles temporels répétitifs, à la manière du cycle des saisons.

Un cycle de guerre peut aussi être un cycle qui amplifie les violences et guerres à certains cycles temporels répétitifs. Cette amplification peut soit déclencher une guerre soit provoquer une escalade d'une guerre préexistante.

III.1.1 Les conflits et le conflit du pouvoir

Le conflit est une divergence ou querelle où des intérêts s'opposent, où s'affrontent des besoins et des valeurs. Cette opposition apparaît comme un problème relatif à la satisfaction des besoins de l'autre. C'est au fait un désaccord sur un point de droit ou de fait, une contradiction de thèse juridique ou d'intérêt entre les personnes. (LABAN L., 2012 :1). Le conflit est une opposition de prétention suffisamment extériorisée pour mettre en péril la paix sociale. (USUNGU J., 2018 : 50). Pour Madeleine Grawitz, le conflit est une opposition ou un affrontement aigu ou violent entre deux ou plusieurs parties, nations, groupes, classes, personnes ou encore entre tendances, aspirations, etc. (Madeleine G., 1986 : 34).

L'immigration irrégulière en RDC, bien que ne faisant pas l'objet de données officielles, est importante. Il s'agit tant de ressortissants des pays limitrophes, où on trouve des ethnies apparentées à celles de la RDC, que d'immigrants clandestins d'autres pays, travaillant notamment dans les entreprises de leurs compatriotes. Par ailleurs, les conflits qui ont éclaté en RDC ont engendré l'émigration des ressortissants congolais vers l'Afrique et d'autres parties du monde. Cette émigration est soit individuelle, soit collective. Nous parlons de mode individuel lorsqu'il s'agit de l'initiative des Congolais qui, en raison du conflit, arrivent à fuir le pays et obtiennent le statut de réfugié. Mais le plus fréquent a été l'émigration sous le mode ethnique collectif. Par exemple, à l'Est de la RDC, les membres de l'ethnie Banyamulenge ont bénéficié d'un statut de réfugiés ou d'exilés dans plusieurs pays européens et aux Etats-Unis. Ce type de « faveur ethnique » a ouvert la porte à l'émigration collective de Congolais vers l'étranger (entretiens libres avec des Congolais à Nimègue et Londres en septembre 2007). Depuis la fin de l'apartheid, l'Afrique du Sud a également constitué une nouvelle destination (Kazadi, 1999). En général, l'émigration a principalement lieu vers des pays africains. L'émigration

irrégulière, bien que non quantifiée, est certainement considérable. Le conflit du pouvoir, quant à lui, peut être défi comme une divergence entre deux individus ou États en vue de renverser le pouvoir ou de diriger.

De toute façon, le conflit passe par un certain nombre d'étapes avant d'être ouvert. Il commence par un élément fortuit, négligeable (débat entre deux individus, écart de langage, incident frontaliers) ; puis par un élément plus délibérée (raid, riposte, représailles) pour aboutir à une action d'envergure capable d'embraser toute la contrée (USUNGU J., 2018 : 50).

III.1.2. Situation politique et sécuritaire

En Février 1885 les puissances européennes se partagent l'Afrique. Le roi des belges Léopold II qui a financé l'exploration des rives du fleuve Congo acquiert de droits privés un territoire 80 fois plus grand que le siens. Il en attribue une partie aux compagnies commerciales et exploite directement le reste. Travail forcé, emputation, torture, villages rasés et massacres seront le lot quotidien des autochtones. Le bilan de la conquête s'élèverait à plusieurs milliers de morts.

En 1908 sous l'opinion de la communauté internationale scandalisée, le parlement belge. L'exploitation industrielle à grande échelle. C'est la création de l'Union Minière du Haut Katanga, véritable Etat dans l'Etat, qui contrôle les minerais de cuivre.

En 1960, la RDC obtient son indépendance de la Belgique. Après l'indépendance, la stabilité politique est menacée (sécession du Katanga, Assassinat du Premier Ministre Patrice Emery Lumumba, jusqu'à la prise de pouvoir par Joseph Désiré MOBUTU en 1965 à la suite d'un coup d'État militaire.

L'accession du Congo à l'indépendance avait divisé les politiciens congolais et ces derniers se sont soit fédéralistes, soit des unitaires. Cette situation conduisit aux sessions et à la déstabilisation du sommet de l'Etat par la révocation et la contre révocation historique entre Lumumba et Kasavubu, c'est-à-dire Kasavubu révoque le premier ministre Lumumba et ensuite le premier ministre révoque le Président Kasavubu. (Ngoma B., 1992 : 71)

En 1965, Mobutu gouverne de mains de fer le Congo, alors devenu Zaïre. Il instaure le système autoritaire à parti unique (MPR) fondé sur le principe de recours à l'authenticité expression de la concentration du pouvoir. Cette gestion sera trop critiquée, et une période de transition sera constaté faisant suite au discours de Mobutu du 24 Avril 1990.

Entre temps au Rwanda voisin, un génocide s'opère et fait périr plus de 800 000 Tutsi et Hutu modérés et déverse sur le sol Congolais des milliers de Hutus, dont certains étaient armés (les Interahamwe) et toute une armée (le FAR). Cette guerre Rwandaise se transplanta dans le Kivu où se trouvaient des Hutus et Tutsi Congolais.

En 1997, après 8 mois de guerres les troupes de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo (AFDL) appuyées par les troupes du Rwanda et de l'Uganda et sous la bénédiction des puissances anglophones capitalistes, balayèrent Mobutu et placèrent Laurent Désiré KABILA aux commandes. Un an plus tard, une rébellion soutenue par ses anciens alliés (Rwanda, Burundi et Ouganda) se retourna contre lui et envahit l'Est de la RDC avec des tentatives d'incursion à l'Ouest. Cependant, ce climat occasionna son assassinat en 2001, auquel s'en est suivie l'accession au pouvoir du Général Major Joseph KABILA KABANGE. L'année 2006 a ouvert une Nouvelle voie politique en RD Congo, c'est-à-dire elle a été considérée comme l'année marquant le début de la troisième République.

En effet, malgré tous les aléas que nous observons, du point de vue sécuritaire dans notre pays, il est important de signaler que la période électorale de 2011 avait conduit à une baisse des violences et que les Forces Démocratique de Libération du Rwanda (FDLR), Hutus Rwanda) avaient reculé.

Cependant, l'annonce en Avril 2012, par le Président KABILA de sa volonté d'arrêter le Général Bosco Ntaganda, Chef du principal groupe intégré à la suite des accords du 23 Mars 2009, a déclenché des nouvelles hostilités dans la partie Est du pays. Des anciens soldats du Congrès National pour la Défense du Peuple (CNDP) se sont mutinés et ont créé le M23, groupe armé dont Sultani Makenga commandait la branche militaire. Bénéficiant d'appuis extérieurs selon plusieurs rapports des Nations Unies et de la CIRGL (Conférence Internationale sur la Région des Grands-Lacs), le M23 prend durant l'année 2012 le contrôle du territoire de Rutshuru (Nord –Kivu) et déclenche plusieurs attaques contre les FARDC et réussit de conquérir la Ville de Goma. Par la déclaration de Nairobi de la CIRGL du 12 Décembre 2013, le M23 renonce à la lutte armée et confirme sa dissolution (KOGODO K., 2013 : 24 -25)

Tableau N° 1 : La chronologie des conflits au Kivu depuis 1997

N°	Acteurs	Mouvements	Figures de proue	Années
1	<ul style="list-style-type: none"> - Rwanda - Burundi - Ouganda - Occident 	<ul style="list-style-type: none"> - Mouvement de libération du Congo (AFDL) 	<ul style="list-style-type: none"> - Laurent Désiré Kabila 	1996 -1998
2	<ul style="list-style-type: none"> - Rwanda - Burundi - Ouganda 	<ul style="list-style-type: none"> - Rébellion du RCD - Rébellion du MLC 	<ul style="list-style-type: none"> - Azarias RUBERWA - Jean Pierre BEMBA - Antipas MBUSA NYAMWISI 	1998 -2006
3	<ul style="list-style-type: none"> - Rwanda - Burundi 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rébellion du CNDP ▪ Rébellion du M23 	<ul style="list-style-type: none"> - Laurent Nkunda - Bosco Ntaganda - Pasteur Runiga 	2006 -2013

	- Les multinationales occidentales		- SLUTANI Makenga - Certains représentants occidentaux	
4	- Rwanda - Ouganda - multinationales occidentales	▪ Rébellion du M23	- WILLY NGOMA - KAZARAMA - CORNEILLE NANGA	2022 nos jours

MONUC chronologie

III.2. Rébellions et guerres

III.2.1. Les causes des conflits dans la région du Kivu

Créé par le décret du 1^{er} Août 1888 le Kivu était inclus dans le vaste District des Stanley Falls » (MURAIRI MITIMA 122, 2005). Les causes de l'instabilité de la région du Kivu se situent sur trois degrés : le degré international, le degré national et le degré local.

Depuis toujours, les grandes puissances, au sommet les États-Unis d'Amérique, ont l'intention de découper le Congo pour avoir un réel contrôle des ressources minérales très nécessaire à leurs industries. (Potier –Roland, 1996, p38)

La région du Kivu est dotée d'une abondance des ressources minérales rares en or et spécialement en colombo tantalite (Coltan), du gaz méthane, du pétrole, des ressources forestières et faune très riches (gorilles, okapi, bonobos, éléphants, ...) et de vastes sols fertiles propres à l'agriculture (café, tabac...) et un climat favorable à la vie humaine et celle des bétails. Le contrôle des ressources du Kivu est au centre des préoccupations des uns et des autres. Que ce soient les grandes puissances étrangères ou les communautés locales, les enjeux d'exploitation et de contrôle des ressources naturelles sont le nœud des conflits dans le Kivu.

Le rapport du groupe des experts de l'ONU sur le pillage des ressources naturelles de la RDC un lien étroit a été établi entre le pillage des ressources naturelles et la poursuite de la guerre en RDC. Et dans sa résolution 5/RES/1454 du 24 Janvier 2003, le conseil de sécurité a noté avec préoccupation que « ce pillage des ressources naturelles et autres richesses de la RDC se poursuit et constituent l'un des principaux éléments qui entretiennent le conflit dans la région et exige donc que tous les États concernés prennent immédiatement des mesures pour mettre fin à ces activités. (Rapport de l'ONU ; 2003).

La communauté internationale assiste impuissamment face aux crimes graves qui se commettent et continuent à se commettre en RDC. En effet, les conventions de Genève du 19 Août 1949, ainsi que leurs protocoles additionnels font du pillage « un crime de guerre. »

Les causes de conflits internes sont aussi ethniques, les guerres de libération, la mauvaise gouvernance, l'absence de la justice sociale, mauvaise réattribution des charges et des gains issus des ressources naturelles, l'absence d'une vraie démocratie et des droits de l'homme, etc...

Depuis l'arrivée des réfugiés Rwandais sur le sol Congolais, les populations de la région se sont senties menacées dans leur milieu naturel. C'est ainsi qu'on a assisté à la prolifération des milices des groupes armés organisés dans la quasi-totalité des tribus et ethnies (Mayi mayi, ou Ngilima, Raiya Motomboki, Mudundu 40, avec plusieurs ramifications ou ailles en fonction du milieu ou de la communauté de connotations Nande, Hunde, Tembo, Nyanga, Rega, Shi, Havu,.. Nyatura...) (LANGUY (M., 1995).

Certes, ces groupes existaient bien avant, mais à un degré purement primitif. Actuellement ces groupes, appuyés, encadrés, alimentés en matériels, gérés ; ... par les leaders et notables des communautés respectives ont atteint un degré vertigineux. La région du Kivu compte actuellement plus de cent groupes armés actifs. (Rapport de la MONUSCO, 2018).

Pendant que l'État mène des guerres à caractère régional et ou international, (M23, FDLR, ADF, ...), les communautés se font entre elles des guerres purement locales. Des crimes graves, des massacres, des pillages, des maisons brûlées, des déplacements des populations, des pertes en vie humaine, ... sont alors les conséquences des affrontements réguliers de ces groupes.

III.2.2. Conséquences des conflits dans le Kivu

Pour accéder au pouvoir en RDC, la plupart de cas, il y a toujours éclatement de la guerre. Les conséquences sur le plan humain sont plus spectaculaires et dévastatrices. Leurs images font en un temps record le tour du monde.

- Les déplacements des personnes et leurs biens ;
- L'instabilité politique ;
- La mauvaise gouvernance ;
- La justice balbutiante ;
- Violation des institutions politiques et de droits de l'homme ;
- Instauration des régimes dictatoriaux ;
- La fuite des cerveaux, ...

A. La dégradation du respect humain

Mépris du respect humain en période de conflit, violent. Il s'en suit un accroissement considérable du nombre de morts et de personnes déplacées.

B. Les pertes en vies humaines

Le droit à la vie est considéré comme un droit de l'homme auquel on ne peut déroger. La révélation la plus accablante au sujet de victimes des conflits armés en

Afrique provient de l'International Rescue Comity. Les pertes en vies humaines sont énormes, et pour certaines victimes, la mort était plus due à la famine ou à la maladie.

a. Des déplacements de populations

Les déplacements des populations sont une autre conséquence des conflits. Sans doute, le problème se pose avec acuité. Au Kivu aujourd'hui, les mouvements massifs de population fuyant désespérément des zones de conflits sont des scènes terrifiantes.

b. Les bouleversements politiques

Les conflits du pouvoir ont la particularité de plonger les institutions étatiques dans une crise systématique qui aboutit à l'effondrement de l'État et au démantèlement du processus démocratique. Le drame politique des sociétés africaines, en particulier, la société congolaise en proie à un conflit du pouvoir qui engendre un conflit armé pour accéder au pouvoir, est l'effrontement de l'État. C'est une situation où la structure, l'autorité, le droit et l'ordre politique se sont émiettés et ont besoin d'être recomposés.

Du point de vue juridique, l'existence même de l'État est comprise du fait de l'écoulement de l'édifice institutionnel servant d'assise au pouvoir politique. (ZARTMAN W, 2004 :50). L'effondrement de l'État conduit aussi inéluctablement à l'éclatement de la nation du moins celle qui est en construction. Il en résulte une certaine remise en cause du sentiment collectif du vouloir vivre ensemble. La société en tant que groupe se fragilise. Le territoire de Masisi est ingouvernable, après la tuerie de plus de 48 policiers par les membres de groupes armés et où les populations locales de la région, les agents de l'ordre ont décidé d'abandonner la région (Julien PALUKU KAHONGYA, Gouverneur du Nord –Kivu sur dialogue inter-Congolais sur Radio Okapi, 2015).

C. Le démantèlement du processus démocratique

L'État n'est plus le seul détenteur du pouvoir de répression légal. Il peut à tout moment se trouver en compétition avec d'autres centres de pouvoir, en détenant les mêmes moyens. L'apparition d'un tel phénomène dans le paysage politique congolais est un facteur de grande vulnérabilité, d'instabilité chronique et même de légitimation des pouvoirs légalement mis en place qui hypothèque le fragile processus démocratique amorcés ici et là. Comme mode d'expression politique, nous constatons avec regret que les armes ont tendances à prendre le pas sur les urnes. Ce phénomène constitue un défi pour la démocratie et pour ses promoteurs. La gestion de cette crise le prouve. Les criminels de guerre sont intégrés dans des processus de reconstruction de l'État de droit. Ce qui contredit les idéaux de justice et de démocratie.

D. Conséquences économiques

Pendant les périodes de crise, nous assistons à une exploitation illégale des ressources naturelles au profit surtout des pays voisins. Les ressources naturelles et la

faune restent un enjeu de positionnement de quelques groupes armés ainsi que les rébellions.

E. Conséquences sur le plan social

À cause de la guerre, la RDC en général se colle une sinistre réputation : capitale mondiale du viol. Elle entraîne une autre réputation moins glorieuse ; pays des enfants soldats, popularisée par le phénomène KADOGO qui emporta Mobutu en Mai 1997 dont le départ était lancé dans le Kivu. Le recrutement des enfants dans les forces et groupes armés commence depuis les années 1996, avec l'arrivée de l'AFDL, car, pendant cette époque, une vague de recrutement des jeunes gens se fixant pour objectif de protéger les communautés. Les conflits de pouvoir qui entraînent des guerres ont été à la base de la destruction des infrastructures notamment les maisons d'habitation, des villages, des routes, ...

Cette destruction n'a pas permis aux victimes des conflits d'être bien protégées. D'où, ils étaient obligés de fuir leurs lieux d'habitation pour se cacher dans l'un des centres des réfugiés le plus proche. Ladite situation est aussi auteur de la pauvreté dans la région.

F. Conséquences politiques

Les conflits du pouvoir au Kivu entraînent la fuite de quelques hommes non fidèles au régime instaurée. La situation politique n'est pas suffisamment stable, car il y a de non fidèles au régime constituant un groupe d'opposition.

IV. Tentatives des résolutions des crises

IV.1. Dialogues et assises de paix

Le dialogue tient un rôle central dans la consolidation de la paix. Il peut permettre d'identifier des moyens innovants de répondre à un conflit social et politique et de jeter les bases nécessaires à la paix et à la réconciliation. Les conflits font partie intégrante de la condition humaine. Que ce soit à l'échelle individuelle, communautaire, nationale ou internationale, les désaccords et les tensions sont inévitables. Cependant, la manière dont nous abordons ces conflits peut faire toute la différence dans leur résolution. L'une des armes les plus puissantes que nous disposons est le dialogue.

IV.1.1. L'importance du dialogue

Le dialogue, sous toutes ses formes, est essentiel pour la résolution de conflits. Au cœur de cette notion se trouve la communication, qui est la pierre angulaire de toute interaction humaine. La communication efficace est un art qui permet aux individus de s'exprimer, de se comprendre et de construire des ponts, même dans les situations les plus tendues. Le simple fait de réellement écouter peut éliminer bon nombre des malentendus qui alimentent les conflits. Lorsque les parties prenantes se sentent écoutées et comprises, elles sont plus enclines à aborder le conflit de manière constructive.

IV.1.2. La recherche de solutions mutuellement acceptables

Le dialogue offre également l'opportunité de rechercher des solutions mutuellement acceptables. Plutôt que d'adopter une approche de vainqueur ou de perdant, les parties impliquées peuvent collaborer pour trouver des compromis qui satisfont les besoins et les intérêts de chacun. Les négociations fructueuses sont souvent le résultat d'un dialogue ouvert et bien géré.

IV.1.3. Les avantages du dialogue

Lorsqu'un conflit éclate, le dialogue peut empêcher son escalade. En engageant une conversation ouverte et honnête dès les premiers signes de tension, les parties peuvent éviter que les désaccords mineurs ne se transforment en crises majeures. En intervenant rapidement et en cherchant à comprendre les préoccupations de l'autre partie, on peut désamorcer les conflits naissants avant qu'ils ne prennent de l'ampleur. Surtout, le dialogue peut également renforcer les relations entre les parties en conflit. En Au-delà des conflits individuels, le dialogue contribue à la création d'une société plus pacifique. En encourageant le dialogue au niveau communautaire et national, nous pouvons prévenir les tensions à grande échelle et promouvoir la coexistence harmonieuse.

IV.2. Accords et conventions

Les accords politiques présupposent les moyens de règlement de conflit, beaucoup plus admis aujourd'hui d'une part, et d'autre part, véritable instrument politique alternatif de gestion des conflits, les accords politiques se meuvent dans un processus plus ou moins complexe qui, au fil du temps, laisse entrevoir un schéma quasi - identique dans toute recherche des solutions négociées à un conflit armé interne. Comme à titre d'exemple, l'accord de Sun City est un accord signé le 19 avril 2002 à Sun City, en Afrique du Sud, entre certaines parties à la Deuxième Guerre du Congo, à l'issue du dialogue intercongolais. Les délégués espéraient qu'il s'agirait d'un épilogue, mettant fin à plus de quatre ans de conflit et dix-neuf mois de négociations, préparant le terrain pour un gouvernement d'union nationale (Rapport Afrique N° 214, Bruxelles, 2014).

IV.3. Limites et stratégies de résolution des conflits

La diplomatie et la négociation sont toujours préférables à la guerre. En ce sens, les stratégies de paix constituent depuis longtemps un domaine de recherche important. Elles ont comme objectifs, d'une part, d'empêcher que des conflits armés éclatent et, d'autre part, de résoudre ceux qui perdurent, souvent depuis de nombreuses années. La prévention et la résolution des conflits ne sont certes pas chose facile. Ainsi, sur les 140 guerres civiles qui se sont produites entre 1945 et 1995, seules 25 % d'entre elles se sont terminées par un accord négocié, et environ un tiers (certains calculent jusqu'à 43 %) de celles dites « terminées » ont connu une récurrence des hostilités dans les cinq ans qui ont suivi. Plus de la moitié des négociations, durant cette période, ont échoué à rétablir la

paix. En revanche, sur les 130 conflits armés qui se sont déroulés entre 1989 et 2009, la très grande majorité étant des conflits intra-étatiques, 95 d'entre eux soit 75 % sont aujourd'hui terminés, c'est-à-dire ont fait place à des formes de paix plus ou moins durables et équitables. Les guerres et les conflits auraient-ils une fin ? Tout réside dans la façon dont la paix est perçue et obtenue, car un conflit qui se termine n'est pas nécessairement résolu ! Ainsi, certains conflits armés se terminent par la victoire (quelquefois négociée) d'une des parties au conflit, par une suspension des hostilités voire une impasse où le conflit reste de faible intensité, ou encore par la signature et le respect d'accords de paix.

Tout en accordant la priorité aux solutions politiques, la Stratégie préconise un changement de discours au-delà de la focalisation traditionnelle sur les défis liés aux conflits qui met l'accent sur les opportunités de paix, de sécurité et de développement centré sur les personnes. La Stratégie énonce 10 priorités s'articulant autour des trois piliers que sont : la paix ; la sécurité et la justice ; le développement durable et la prospérité partagée et la résilience face aux problèmes anciens et nouveaux.

IV.4. Chronologie des dialogues et conférences de paix et leur évaluation

Malgré les différents accords de paix et les efforts consentis par les autorités nationales en vue de mettre fin aux guerres à l'Est de la RD Congo, une multitude de conflits armés et d'affrontements intercommunautaires perdurent encore. Meurtres de masse, pillages, incursions armées, tortures, exactions, violences sexuelles... sont signalés presque tous les jours. Pour parvenir à une paix durable à l'Est, il faut s'attaquer aux causes profondes du conflit. Il s'agit des revendications de marginalisation politique, de tribalisme et de l'incapacité du gouvernement à respecter et à mettre pleinement en œuvre les accords de cessez-le-feu. L'accord politique qui a mis fin à l'occupation de Goma par le M23 il y a 10 ans n'a jamais été pleinement mis en œuvre et les tentatives de cessez-le-feu ultérieures ont échoué, chaque partie se rejetant la responsabilité. Les rebelles du M23 demandent à être intégrés dans l'armée nationale congolaise et à devenir un parti politique reconnu. Ils ont déclaré à plusieurs reprises qu'ils souhaitaient mener des négociations de paix avec Kinshasa, mais le président Tshisekedi a déclaré que le gouvernement n'était pas ouvert aux pourparlers en 2022.

Tableau N° 2 : Chronologie des dialogues et conférences de paix et leur évaluation

Années	Lieu		Objectif	Evaluation
1960 – 1963	Belgique	Dialogues de rupture	deux crises communautaires contre l'Etat ont ouvert les sécessions du Sud Kasai et du Katanga	Réussi
1990	Goma	Dialogue de paix	Consolidation de la paix au Kivu	Echoué
1991	Sun City	Dialogue Inter-Congolais	Restaurer la démocratie et de la paix au Kivu	Echoué
1997	Kinshasa	Conférence de paix	Recherche de la paix entre Mobutu et LD Désiré	Echoué
1996 à 1998	Bukavu	Conférence de Paix	Pour les crimes occasionnés par Nkunda	Echoué
16 au 18 avril 1999	Syrte (Libye)	Accord de paix	Signé avec le Rwanda et l'Uganda qui ont enfin reconnu la présence de leurs troupes en RDC Rwanda et l'Uganda qui ont enfin reconnu la présence de leurs troupes à l'Est en RDC	Echoué
2002	Sun-City	Dialogue intercongolais	mettre fin à quatre ans de conflit et dix-neuf mois de négociations	
8 février 2006	Sun-City	Conférence Nationale Souveraine	résistance du Pouvoir	Réussi
2007	Goma	Conférence sur la paix	de réfléchir et de faire des propositions au gouvernement de la République sur les voies et moyens de jeter les bases d'une paix durable et d'un développement intégral dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu	échoué
2012 – 2013	Goma	Accord de paix	Libération immédiate de la Ville de Goma par les M23	Réussi
2015	Kinshasa	Dialogue national	Le renforcement de l'armée pour la consolidation de la paix au Kivu	Echoué
2016	Kinshasa	dialogue	fonction de légitimation	Echoué

Source : Rapport de la Monusco sur l'historique de maintien de la paix à l'Est de la RDC, 2022

V. Résultats

V.1. Analyse des données et interprétation des résultats

Tableau N°3 : Répartition de nos enquêtés selon le sexe

Sexe	Effectif	Pourcentage
Masculin	130	65
Féminin	70	35
Total	200	100

Source : Données de nos enquêtés sur terrain

Il ressort de ce tableau que la majorité de nos enquêtés sont beaucoup plus des hommes à la hauteur de 65% contre 35% des femmes.

Tableau N° 4 : Age de nos enquêtés

Répartition	Effectif	Pourcentage
10 – 15	26	13
16 – 25	56	28
26 – 45	50	25
46 – 50	40	20
Plus de 51	28	14
	200	100

Source : Données de nos enquêtes sur terrain

Par ailleurs la tranche d’âge qui a couenne plus notre enquête varie entre 16 – 25 ans, soit 28%, 50 enquêtés âgés de 26 à 45 ans soit 25%, 40 enquêtés âgés de 46 à 51 ans soit 20% ; 28 enquêtés âgés de 51 ans et ou plus soit 14%, et 26 enquêtés âgés de 10 à 15 ans soit 13%.

Tableau N° 5: Analyse des différents mouvements des populations dans la région du Kivu comme facteurs conflictogènes et non d’exploitation de diversités pour le développement

Variables	n	%
L’influence du facteur économique	63	31,5
Violences armées	48	24
L’influence transversale de l’enjeu foncier dans la dynamique des conflits	89	44,5
Total	200	100

Source : Données de nos enquêtés sur terrain

Les résultats de ce tableau nous renseignent que sur les différents mouvements des populations dans la région du Kivu comme facteurs conflictogènes et non d’exploitation de diversités pour le développement, 44,5% des enquêtés disent qu’ils fuient suite à l’influence transversale de l’enjeu foncier dans la dynamique des conflits, 33,5% des enquêtés confirment que l’influence du facteur économique et enfin 24% des enquêtés disent suite aux violences armées.

Tableau N° 6 : Analyse des effets pervers des mouvements des populations qui entraînent la recrudescence des conflits au Kivu

Variabes	n	%
Les violences sexuelles faites aux femmes et filles	50	25
Tuerie des masses	71	35,5
Pillages des ressources naturelles	49	24,5
La recherche d'une bonne terre pour les bétails	7	3,5
La recherche d'une bonne terre et un bon climat pour la survie de la population	4	2
La discrimination ethnique.	19	9,5
Total	200	100

Source : Données de nos enquêtes sur terrain

Le tableau ci- haut montre que 35,5% des enquêtés parlent de la tuerie des masses comme effet des mouvements des peuples qui entraînent la recrudescence des conflits au Kivu ; 25,0% pour les violences sexuelles ; 24,5% pour les pillages des ressources naturelles ; 9,5% pour la discrimination ethnique ; 3,5% pour la recherche d'une bonne terre pour les bétails et enfin 2% pour la recherche d'une bonne terre et un bon climat pour la survie de la population.

Tableau N° 7 : Analyse des stratégies permettraient de résoudre durablement des conflits

Variabes	n	%
Le dialogue démocratique et rédevabilité	73	36,5
Les processus bottom-up de construction de la paix	35	17,5
L'inclusivité des institutions et défense des intérêts des groupes sociaux de base	42	21
La gouvernance, première des priorités	22	11
Le rôle clé de la société civile et des mouvements sociaux	28	14
Total	200	100

Source : Données de nos enquêtés sur terrain

Ces données montrent que 36,5% des enquêtés souhaitent un dialogue démocratique et rédevabilité dans la mesure du possible pour résoudre les conflits au Kivu, 21% des enquêtés proposent l'inclusivité des institutions et défense des intérêts des groupes sociaux de base, 17,5% des enquêtés disent que les processus bottom-up de construction de la paix, 14% des enquêtés disent que le rôle clé de la société civile et des mouvements sociaux et enfin 11% des enquêtés proposent la gouvernance comme première des priorités.

V.2 Discussion des résultats

Les résultats de ces analyses nous prouvent que la majorité de nos enquêtés sont plus des hommes (65%) que les femmes (35%) ayant dans l'ensemble en moyenne entre 16 et 25 ans, soit un effectif de 56 personnes enquêtées soit 33%.

En ce qui concerne les causes des déplacements des peuples nous voyons que 33% des enquêtés soit 66 personnes confirment que la fuite des exactions interethniques et les catastrophes naturelles sont à la base des causes des déplacements des peuples dans le Kivu comme cela est appuyé par le rapport des Nations Unies, les innervations de l'ONU dans la Sous –région – introduction, les conflits des Grands Lacs en Afrique ; la documentation française, Paris, 2006, déplacement d'Etat.

Pour les mouvements de populations qui constituent les facteurs conflictogènes et non d'exploitation de diversités pour le développement, les résultats prouvent que 44,5% des enquêtés disent que l'influence transversale de l'enjeu foncier dans la dynamique des conflits. Nos résultats trouvent une conformité à ceux trouvés par LABANA L. en 2012 avec un pourcentage de 52,7% (LABANA L. 2012).

S'agissant des effets pervers de mouvements des populations entraînant la recrudescence des conflits au Kivu, nos résultats montrent que 35,5% des enquêtés citent les tueries des masses comme le facteur majeure de ces mouvements. Nos résultats ont une relation avec ceux trouvés par l'ONU en 2003 avec un taux élevé des tueries observé dans la zone du Kivu avec 41,9% (l'ONU, 2003).

Pour les stratégies de résoudre durablement des conflits, nos résultats montrent que 36,5% de nos enquêtés ont soulevé le dialogue démocratique et redevabilité comme piste de solution. Ces résultats trouvent de conformité avec ceux trouvés par l'ONU toujours en 2003, dans la recherche des pistes de solutions pour la consolidation de paix aux Kivu, avec un pourcentage de 55,9% (l'ONU, 2003).

Conclusion

Nous voici au terme de notre étude qui a porté sur les mouvements de populations en RDC et son impact sur la résolution des conflits du pouvoir, cas Kivu 2020.

Notre préoccupation a tourné autour des questions suivantes :

1. Pourquoi les différents mouvements des populations dans la région du Kivu constituent-ils des facteurs conflictogènes et non d'exploitation de diversités pour le développement ?
2. Quels effets pervers les mouvements de populations entraînent dans la recrudescence des conflits au Kivu ?
3. Quelles stratégies permettraient de résoudre durablement ces conflits ?

Pour répondre à ces questions nous avons formulé les hypothèses selon lesquelles

1. Les mouvements de population survenant dans la région du Kivu, seraient : l'influence du facteur économique, les violences armées et l'influence transversale de l'enjeu foncier dans la dynamique des conflits.
2. Les effets pervers des mouvements des populations entraînent dans la recrudescence des conflits seraient : les violences sexuelles faites aux femmes et filles, tuerie des masses, pillages des ressources naturelles, la recherche d'une bonne terre pour les bétails, la recherche d'une bonne terre et un bon climat pour la survie de la population et enfin la discrimination ethnique.
3. Le dialogue démocratique et redevabilité ; les processus bottom-up de construction de la paix ; l'inclusivité des institutions et défense des intérêts des groupes sociaux de base ; la gouvernance, première des priorités et enfin le rôle clé de la société civile et des mouvements sociaux seraient les stratégies de résolution durable des conflits au Kivu de la RDC.

Les analyses ont été effectuées sur un échantillon représentatif en grappe du Nord et Sud du Kivu de 200 personnes ayant répondu à notre questionnaire d'enquête. Les résultats obtenus sont tels que :

Les mouvements des populations constituent des facteurs conflictogènes et non d'exploitation de diversités pour le développement suite à l'influence transversale de l'enjeu foncier dans la dynamique des conflits soit 44,5%.

Les effets pervers de mouvements des populations entraînant la recrudescence des conflits au Kivu est les tueries des masses avec un pourcentage de 35,5%.

Les stratégies permettraient de résoudre durablement des conflits le plus considéré est le dialogue démocratique et redevabilité soit 36,5%.

Les mécanismes porteurs des germes d'espoir sont à 36,5% des enquêtés qui souhaitent l'indemnisation dans la mesure du possible des milliers victimes des actes.

Bref, nous constatons que les mouvements des populations en RDC ont un impact sur la résolution des conflits du pouvoir, cas du Kivu.

Au regard de ces résultats nous avons confirmé toutes nos hypothèses telles qu'é émises ci haut. Ainsi, comme tel est le cas, nous recommandons ce qui suit :

- Au gouvernement congolais de : Créer les tribunaux ad hoc pour les crimes commis dans la région du Kivu, recenser la population et indemniser les victimes des actes commis par les seigneurs de guerres.
- A la population en général de : savoir dénoncer les éléments nouveaux, coopérer avec les éléments de l'ordre notamment la police et d'avoir confiance aux autorités.

BIBLIOGRAPHIE

I. Ouvrages et Articles

Jean –François, H., *La République Démocratique du Congo : une guerre inconnue*, Paris, éd. Michalon 2006

LABANA L., *Théories et doctrines des relations internationales*, Kinshasa, éd., SIRUS, 2012.

MARCHAL R., *Le rôle des organisations régionales africaines dans la prévention des conflits (en Afrique)*, CERI, Paris, 2001.

MURAIRI MITIMA J-B, *Les bahundes aux pieds des volcans Virunga, (RDC), Histoire et culture*, L'Harmattant, Paris, 2005.

REYNTJENS *et alii*, *l'Afrique des Grands Lacs : dix ans de transition conflictuelle*, Paris L'Harmattan, 2006,

REUTER P., *Traité et document diplomatiques*, Paris, PUF, 1994

USHINDI T., *Le Congo-Kinshasa, la Répétition des erreurs et la stagnation d'un Etat, 1990 -2015, Leadership, Edition 2015.*

MUSAFIRI K., *Ils nous avaient promis la paix, opération de l'ONU et populations locales*, Paris. Presses de sciences, 2004

CHRETIEN J.P., *L'Afrique des Grands Lacs. Deux mille ans d'histoire*, Paris, Ed. Aubier, 2000.

MUHOLUNGO M., *comprendre la Transition ou la constitution de la Transition expliquée*, Kinshasa, 2014

POTIER R., « *La guerre au Kivu* » *un conflit dimensionnel Afrique contemporaine*, N° 180, Octobre – Décembre, 1996.

LANGUY (M.), « *Problèmes environnementaux liés à la présence des réfugiés rwandais. Identification des investissements réalisés. Coordination entre les organismes et propositions d'interventions complémentaires* ». Rapport de mission auprès du PNUD, 1995.

II. Loi et constitution

RDC, *Constitution de la République Démocratique du Congo*, Kinshasa, 48^{ème} Edition, 2006.

III. Rapports

Monusco : *Journée des Nations Unies 2015, célébration de son 70^e anniversaire*, Kinshasa

MONUSCO, *protéger et soutenir les enfants touchés par la violence et les conflits*, N° 42 Février 2015.

Les interventions de l'ONU dans la Sous-région – Introduction, *les conflits des Grands Lacs en Afrique, la documentation française*, Paris, 2006.

ONU, *Charte de l'Organisation des Nations Unies*, Octobre, 2000.

Rapport de l'ONU sur le pillage des ressources en RDC, New York, Janvier 2003.

Rapport de la Monusco sur l'historique de maintien de la paix à l'Est de la RDC, 2022

International Crisis group (ICG), *Les terres de la discorde (II) : restitution et réconciliation au Burundi*, Rapport Afrique N° 214, Bruxelles, 17 février 2014

IV. Webographie

Africanews, *crise-en-rdc*, Disponible sur www.africaneurs.com, consulté le 08/06/24